

Ecole élémentaire Condorcet – Maisons-Alfort

Conseil d'école du 16 juin 2025 à 18h30

Étaient présents :

- L'équipe enseignante : Mmes Desroches, Clinet, Clénet, Sweetlove, Tibouche, Loustau, Leroy et Sadighi
- Les parents élus :
CAP : Mmes Malmierca et Herreron Brillault, Madec,
APEIC : Mmes Bargain, Rousseau, Hédin, Bisson,
PEEP : Mme Ndebeka
- Le représentant de la mairie : Monsieur Turpin
- La DDEN : Mme Lerude

Points à l'ordre du jour :

- Les prévisions d'effectifs de l'année prochaine et éventuelles structures possibles,

Les inscriptions pour l'année prochaine continuent jusqu'au 31 aout, les effectifs après sont provisoires : nous aurions pour l'instant, en prenant en compte les informations d'inscriptions et de déménagements, 186 élèves à répartir sur 8 classes. Plusieurs structures sont envisagées, mais elles sont toutes provisoires. Nous comptons 4 enfants en situation de handicap avec une aide humaine.

- Bilan du projet d'école 2025

Le projet écocitoyen (CM1) et écocitizen (CE1) ont permis à l'école de garder le label E3D, label attribué par le passé pour les actions menées en faveur de l'environnement. Le protocole pHare a pu être mis en application, et nous avons pu nous appuyer sur la méthode de préoccupations partagées. Le projet d'école contiendra un volet important sur la vie avec les autres : empathie, coopération, respect d'autrui.

- Bilan des classes transplantées,

Les Cm2 sont allées à Monmartin (Manche) 02 au 09 mai : ils ont travaillé sur les plages du débarquement et ils ont également découvert le milieu marin en faisant du char à voiles. Le

séjour était très riche. Le programme du voyage rejoignait celui d'Histoire. L'école remercie la municipalité.

- Manifestations diverses et variées

De nombreuses sorties ont été organisées par la municipalité dans le cadre du projet écocitoyen dont 6 en mai et juin. Les CE1 ont pu profiter du projet écocitizen. Les CE2 ont passé leur permis piéton. Trois classes sont allées à Parrot world, les deux classes de CM2 iront au salon du Bourget, et les CE2 au musée Taillebotte. Les 23 et 30 juin, les classes qui ont bénéficié d'un intervenant théâtre présenteront leur spectacle. A l'occasion de la fête de l'école, les enfants du cycle 2 vous présenteront leur chorale. Le 03 juillet, les CM2 feront une soirée projection-fête. Nous avons également organisé au cours de ce semestre des temps dédiés aux jeux de société, à la grande lessive, au printemps des poètes (pour les CM2), défis 2 dernières semaines, au carnaval, journée pyjama, et à un projet de recherche avec le CNRS. Nous avons planifié également des journées spécifiques (défis, carnaval, empathie). Nous avons aussi participé au concours kangourou et aux jeux du Val de Marne.

Nous remercions la mairie de Maisons-Alfort pour les projets, ainsi que l'inspection de l'éducation nationale pour toutes les bonnes idées !

- Mouvement des enseignants,

Nous vous annonçons le départ de Mme Bergametti.

- Point sécurité

Un exercice incendie a eu lieu le 06 juin, trois classes étaient en sortie, les salles de classe ont été très rapidement évacuées.

- Liaisons GS-CP et CM2-6^{ème}

GS-CP : Une réunion des maîtresses est prévue pour décider de la date et de la manière de faire la visite de l'école élémentaire par les enfants de GS. Les parents des futurs CP ont été réunis le mardi 10 juin.

Cm2/6^{ème} : une visite du collège a eu lieu avec la participation des élèves à deux séances (EPS et sciences) sur deux matinées, puis nos CM2 ont pu bénéficier d'une représentation théâtre des 6^{ème}. Un projet d'échange autour de la poésie a eu lieu avec Mme Vatelot. Les enseignantes des deux classes ont participé à la commission d'harmonisation avec Mme Borrelli, principale du collège.

- Demande d'intervenants de l'OMC.

Nous envisageons pour l'année prochaine 4 h d'intervenant de l'OMC par semaine : 30 min par classe à savoir 2h de danse, 1h30 d'informatique et 30 min de jeux d'échecs.

- Bilan de la Coopérative,

Au jour du conseil, 8 107 € sont disponibles, 308 € espèces, le 2^{ème} appel aux parents nous a permis de récupérer 1219 €. Cet argent permet des achats de matériel, des sorties, de livres, de payer le photographe, le jeu kangourou et l'intervenant jeux de société. Nous pensons acheter des mallettes de jeux.

- Demande de travaux à la mairie,

Nos demandes sont les mêmes : une solution définitive et durable pour occulter la lumière et la chaleur dans les classes, la réparation des mosaïques sur les rebords de fenêtres à hauteur des yeux des enfants, une meilleure insonorisation du réfectoire, une signalisation des marches isolées du préau, la réparation des dalles du préau, la peinture d'un banc de la cour en rouge.

Le représentant de la mairie nous informe que la pose de stores a été votée au budget mais que les Bâtiments de France font opposition.

Par ailleurs, nous avons besoin de déménager le mobilier des salles 1 et 4. Les tables que nous avons ne sont pas modulables du fait qu'elles sont très vieilles, mais en bon état encore. Nous n'avons pas de solution autre que de demander aux services techniques de faire ces déplacements de mobilier.

- Fête de l'école

Elle aura lieu le vendredi 27 juin, de 18h30 à 21h30. Nous remercions d'ores et déjà les parents, élus ou pas, pour l'aide qu'ils nous apporteront.

- Questions des parents

- Questions concernant la situation de harcèlement en CM1 : ***un important travail a été fait sur le climat de classe (empathie, activités de coopération etc,) le programme pHare a été déclenché avec l'appui du pôle harcèlement :***

observation accrue des intimidateurs/suiveurs et des enfants victimes ou potentiellement victimes, mesure d'éloignement, exclusion jusqu'à 5 jours. Les animateurs sportifs ou de cantine sont tous avertis immédiatement. Dans la mesure du possible (nous aurons 36 élèves à répartir sur un CM2 et demi, les enfants impliqués seront séparés les uns des autres afin de faire disparaître l'effet de groupe et le sentiment de toute puissance par rapport aux règles. L'accent sera mis l'année prochaine sur un travail de fond sur le climat scolaire des CM2. Nous nous appuierons sur le pôle harcèlement de l'inspection académique, et sur l'équipe de circonscription qui nous a déjà contactés et fait des propositions.

- Bonjour, pourriez-vous faire une communication aux parents et un affichage A3 pour préciser les moyens mis en place /bilan conditions d'intégration des enfants handicapés pour ainsi montrer ce qui est fait dans l'établissement PRIMAIRE Condorcet en termes d'inclusion scolaire? *Nous ne parlons pas d'enfants handicapés mais d'enfants relevant du champ du handicap, car ce champ s'est développé. Pour ce qui serait d'un handicap physique (enfant en fauteuil roulant) l'école ne peut les inclure du fait des marches, isolées ou pas, et de l'absence d'un ascenseur. Concernant les autres formes de handicap, l'inclusion existe et les enfants sont totalement intégrés dans les classes. Certains ont un besoin humain (AESH), d'autres doivent bénéficier à long terme d'un ordinateur avec des séances d'ergothérapie, d'autres encore bénéficient dans l'école de séance de psychomotricité, etc. Nous ne pouvons pas afficher, ni en A3 ni sous autre forme, les accompagnements existants et les aménagements mis en place par les enseignants car cela relève du domaine privé. Les parents concernés sont totalement au courant, participent à des équipes de suivi, sont contactés par la psychologue scolaire.*
- Classe double niveau
La répartition des classes en double niveau est devenu une norme inacceptable dans notre commune. La nouvelle sectorisation des écoles n'a rien changé au problème. A quand des classes non surchargées et les ouvertures de classes nécessaires pour que tous les élèves bénéficient des mêmes chances ?
L'éducation nationale, au vu des effectifs, détermine le nombre de postes d'enseignants. A Condorcet, il y a 8 postes d'enseignants, donc 8 classes. Nous devons trouver une organisation où tous les enfants soient dans une classe, que celle-ci soit équilibrée autant que faire se peut, en essayant d'éviter les double-niveau, programme casse-tête de toutes les fins d'année, car nous avons toujours une classe et demi (ou quart, ou tiers) de chaque niveau. Nos classes ne sont pas trop chargées.
- Quid d'un voyage scolaire pour les futures CE2 ? *Les voyages scolaires ne se font que sur la base du volontariat, dans le cadre d'un projet à l'année. La mairie de*

Maisons-Alfort organise et finance en grande partie 26 classes (2x13) et habituellement la priorité est donnée aux grandes classes. Demande de départ pour 2 classes de cycle 3. Et quid des cours de natation qui n'ont pas eu lieu ni en CP ni en CE1 ? **Ces enfants bénéficieront des séances d'« aisance dans l'eau » en CE2.**

- Serait-il possible de connaître à l'avance (dès le début de l'année) les dates des sorties scolaires, afin qu'on puisse nous organiser au mieux notamment quand nous souhaiterions accompagner notre enfant? **Dès que les enseignantes décident d'une sortie, et que la date est confirmée et toutes les conditions réunies pour la réaliser, nous prévenons les parents.**
- Est-ce que vous comptez organiser des mini-school pour l'apprentissage de l'anglais ? **Les mini schools sont des organismes privés, elles ne dépendent pas de l'éducation nationale.**
- Pouvez-vous nous donner des retours concernant l'apprentissage des langues étrangères ? Nous remplissons chaque année les formulaires mais aucune réponse nous est transmise. **Pour les langues italien, arabe, portugais, turc, l'éducation nationale établit un partenariat avec les ambassades, des locaux leur sont mis à disposition, et un programme d'enseignement est défini. Nous avons l'obligation de faire remonter le nombre de réponses positives pour chaque langue à l'académie, qui, en fonction du nombre de candidats, ouvre des classes. Les disponibilités en termes d'enseignants missionnés par les ambassades ne nous sont pas indiquées.**
- L'école nous propose des abonnements à des magazines de type « lecture », nous aimerais avoir d'autres types de magazines relatifs au « français » , aux « mathématiques », « histoire » etc. **Nous connaissons des magazines pour enfant pour travailler l'anglais, les arts, les sciences, mais pas pour les autres matières. Ce que nous vous proposons correspond à ce qui est proposé dans toutes les écoles.**
- Récréation : possible de laisser jouer les enfants au ballon sans planning pré établi de qui a le droit qui n'a pas le droit ? **Nous disposons d'un petit terrain de foot pour 8 classes. Chaque classe occupe le terrain pendant une seule récréation, car 8 récrés, et 8 classes. Les enfants qui veulent jouer au foot dans une classe sont trop nombreux pour que 2 classes jouent ensemble. Par ailleurs, trop d'incivilités s'y produisent.**
- Serait-ce possible d'indiquer s'il y a du savon et du papier toilettes remis quotidiennement dans les toilettes communes de l'école ? **Les dames de service et Muriel surveillent les distributeurs de papier ; elles en remettent quand il y a besoin. Pour les toilettes intérieures nous signalons aussi aux dames et me préciser si toutes les portes des toilettes peuvent se fermer avec une bonne intimité pour les enfants ? Les portes des toilettes extérieures se ferment mais parfois certains loquets doivent être revus.**

- Serait-ce possible d'intégrer l'apprentissage de l'hymne national en primaire? **Le règlement nous précise que le texte de la Marseillaise doit être affiché en classe.**
- Serait-il envisageable que soit mise en place une possibilité de sortie pour les enfants entre 16h30 et 18h? *Non, car les enfants qui restent aux contrats bleus ou à l'étude sont dans une activité, ils ne sont pas à la garderie. De plus, les autoriser à sortir à n'importe quel moment nécessite la disponibilité d'un adulte pour aller le chercher dans le lieu de l'activité et l'emmener au portail. Cela mènerait à une désorganisation et remettrait en question la sécurité des enfants. Mesure de sécurité.*
- Remarque concernant la cantine : certains enfants ont encore faim. *Suite aux pesées des restes lors de la campagne antigaspi, une composante a été retirée. Un repas revient à 15 euros alors que le repas est payé entre 3 et 4 €.*

Fin de la séance : 21h10.

N. Sadighi